

Courriel envoyé par Pierre-Alexis Lépine, le 11 janvier 2016

Aux membres du Comité de programme de médecine interne  
Aux médecins résidents du tronc commun de médecine interne  
Aux médecins résidents appelés à faire la garde intrahospitalière en médecine interne  
Au Comité de l'enseignement de l'IUCPQ

Chers Docteurs,

Depuis le 5 janvier 2016, l'unité de soins intensifs respiratoires de l'IUCPQ (6e soins intensifs) est passé en mode de fonctionnement fermé.

L'équipe de garde intrahospitalière en médecine interne sera appelée à répondre au premier appel concernant l'ensemble des patients de l'unité. Elle devra également faire l'admission de tout nouveau patient dirigé vers les soins intensifs. Les médecins résidents devront se rapporter à l'intensiviste de garde ou, le cas échéant, à son substitut, le résident sénior affecté à la couverture de l'ensemble de l'unité.

Les différentes équipes chirurgicales (chirurgie thoracique, chirurgie générale) auront bien entendu la responsabilité des prescriptions post-opératoires usuelles et de la gestion du matériel chirurgical (drains, etc.).

Les efforts seront concertés pour un système efficace qui respecte les objectifs pédagogiques de la garde du tronc commun en médecine interne et du stage de nuit.

N'hésitez pas si vous avez des questions.

En vous souhaitant une excellente année 2016.

Bien à vous,

Pierre-Alexis Lépine  
R5 - Pneumologie de l'adulte  
Résident coordonnateur de l'IUCPQ

H:\DEU\Enseignement\Garde\Politique garde\Couverture 6e SIR - Médecine interne.docx